



www.lavenir.net

Date: 28-04-2022

Periodicity: Continuous

Journalist: -



Un projet de gîte d'étapes pour randonneurs à Verleumont



On a aussi parlé des locations de chasse au conseil communal de Lierneux, mercredi. ©EDA Claudy Petit

Inscrite au PCDR, la réfection d'un bâtiment à Verleumont sera intégrée à un appel à projets wallon. Mais est-il éligible, s'interroge la minorité.

Le projet de réaffectation de l'ancienne maison de l'instituteur, proche de la salle du village de Verleumont, trouve l'adhésion autant de la majorité que de la minorité. L'idée serait, notamment, d'y faire à l'étage un gîte d'étapes pour randonneurs. Une idée née d'une rencontre avec les habitants du village et qui a été inscrite dans le programme communal de développement rural, le PCDR. Mercredi, au conseil, la majorité, par la voix du bourgmestre André Samray, souhaite donner un coup de boost à la réhabilitation de ce bâtiment en état d'abandon complet. Il propose d'inscrire les travaux dans l'appel à projets "Plan de relance de la Wallonie".

C'est là que cela coince pour la minorité. Non pas sur le fond du dossier mais bien sûr les critères d'éligibilité dans le cadre de cet appel à projets. Marielle Grommerch (min.) explique que des travaux pour y faire du logement ne sont pas autorisés. À voir si un gîte d'étapes entre dans cette catégorie ou pas. Guy Mathieu (min.) lui, malicieusement, note: "Il faut prouver une économie d'énergie de 35%. Les consommations des dernières années ont été de zéro pour le mazout, pour l'électricité. Comment prouver une diminution de 35% de zéro?" Le bourgmestre avance que le dossier sera motivé, le président du CPAS, Laurent Lambotte ajoute que l'analyse du PEB ne laissera aucune équivoque sur les économies générées par les travaux envisagés.



Le hall ouvrier à la place?

Pour contrer ces doutes sur le plan de l'éligibilité, la minorité a son idée: "Verleumont, c'est une belle fiche projet mais elle risque de ne pas avoir un accord favorable", rappelle Marielle Grommerch (min.). Elle propose de remplacer le projet de Verleumont par celui du hall des ouvriers. Son colistier Guy Mathieu abonde. Le sang de l'échevin des Travaux, Émile Bastin ne fait qu'un tour: "Il y a un budget prévu pour le hall. Tu as été échevin trois ans, en avez-vous parlé?" Guy Mathieu répond positivement, ajoutant: "On nous a mis des bâtons dans les roues." Sébastien Lesenfants (min.) décoche une flèche à l'échevin des travaux: "Tu n'étais pas au conseil, même pas dans le public!" La position de la majorité n'en sera pas infléchie et elle opte pour le dossier de Verleumont dans le cadre du "Plan de Relance de Wallonie." la minorité se rangera également de ce côté, non sans avoir demandé que la tenue des débats soit reprise au PV. Notons que le chef de file de la minorité, Fabrice Léonard et son collègue Vincent Peiffer étaient excusés lors de cette soirée.

Des chasses silencieuses imposées

La remise en location des droits de chasse a été débattue lors du conseil de mercredi. Le bourgmestre André Samray en présente les principales orientations. La durée des prochains baux sera de 12 ans. "Deux lots sont libres de chasse. Ils seront mis en enchères publiques", explique le mayor. Pour les autres, c'est le gré à gré qui est de mise: "C'est un respect pour le locataire sortant. On connaît le chasseur et tout se passe bien", commente-t-il. Le loyer sera augmenté de 15% et indexé. "Si le locataire sortant n'est plus intéressé, alors le lot sera également remis en enchères publiques", précise-t-il. Autre nouveauté: l'imposition d'un nombre minimum de chasses silencieuses, soit sans traque avec des chiens et à partir d'un mirador. Dans le cahier des charges, il était également mentionné qu'il serait interdit de chasser les dimanches et jours fériés, sauf dans le cas de chasses silencieuses. Cette disposition sera modifiée lors du conseil. L'interdiction ne portera que sur deux dimanches par mois. Unanimité de mise pour ce dossier.